

initiative
12%

DOSSIER DE PRESSE

SOUS EMBARGO JUSQU'AU LUNDI 17 AOÛT, 10H

Initiative 12% - Baisse d'impôts pour tous Retrouvons du pouvoir d'achat



**«Travaillons pour nos familles,
pas seulement pour les impôts.»**

Vincent, charpentier, directeur du Groupe Volet et père de famille sur la Riviera



initiative12.ch

Soulager une **fiscalité punitive** et redonner du **pouvoir d'achat**

- En 2022, une initiative populaire a été lancée pour faire diminuer de 12% la charge fiscale punitive du Canton de Vaud sur ses contribuables physiques. Elle a récolté plus **du double du nombre de signatures requises**: plus de 28'000 signatures valides ont été déposées en avril 2023.
- Les données publiées par l'Administration fédérale des finances en février 2026 montrent que, depuis 2008, Vaud est le canton suisse qui a le plus augmenté sa pression fiscale sur ses contribuables. **La fiscalité vaudoise est devenue insoutenable pour une grande partie de la classe moyenne.**
- L'initiative permet de redonner du souffle aux classes moyennes, encourager le travail, récompenser l'effort et restaurer la compétitivité fiscale du canton.





Une initiative **simple, efficace et mesurée**

- ① Vaud est le canton suisse qui a le plus augmenté **sa pression fiscale sur ses contribuables**.
- ② On paie près de **deux fois plus d'impôts sur Vaud qu'à Zurich**. Les comparaisons intercantionales racontent toutes la même histoire: Vaud est cher, très cher, trop cher pour ses contribuables.
- ③ **Le pouvoir d'achat** des Vaudoises et des Vaudois **est sous pression**.
- ④ L'État de Vaud continue de voir **augmenter ses revenus**, et possède des réserves liquides de 3,2 milliards. Loin de menacer les prestations publiques, cette réforme est compatible avec une gestion saine et durable des finances cantonales.
- ⑤ L'économie locale a **besoin du pouvoir d'achat des Vaudois** et la compétitivité du canton profite à toute la population.
- ⑥ **Les recettes** des communes vaudoises ne sont pas touchées.
- ⑦ **L'initiative est simple, efficace et facile à mettre en œuvre**.



Les cinq chiffres-clés

- ① L'initiative a été déposée avec **28'486 signatures**.
- ② Elle demande une **baisse proportionnelle uniforme de 12%** de l'impôt cantonal sur le revenu et sur la fortune.
- ③ **Année après année, Vaud encaisse des revenus supplémentaires:** +**382** millions entre 2023 et 2024, et carrément +**727** millions entre 2024 et 2025.
- ④ L'État de Vaud possède quelque **3,2 milliards de francs de réserves liquides**.
- ⑤ Le coût de l'initiative représente **2% du budget annuel** de l'État.



Les critiques ne tiennent pas **face aux faits**

«**C'est un nouveau cadeau pour les riches.**»

FAUX! L'initiative n'aura pas d'effet direct pour les contribuables les plus aisés au bouclier fiscal. En revanche, TOUS les autres contribuables, quelle que soit leur situation, bénéficieront d'une baisse immédiate de 12%. Cet allègement proportionnel est la seule approche juste et équitable.

«**Les comptes de l'État sont dans le rouge, on ne peut pas se permettre une baisse d'impôts de 12%.**»

FAUX! Le Canton de Vaud dispose de très importantes réserves (3,2 milliards). Les revenus de l'État continuent d'augmenter année après année. En revanche, les dépenses progressent encore plus rapidement. Le Canton de Vaud a un problème de dépenses, pas de recettes. Et sans pression populaire, les dépenses continueront d'augmenter toujours plus vite que les recettes. Cette spirale doit cesser.

«**Une baisse d'impôts équivaut à des coupes nettes dans les prestations publiques.**»

FAUX! L'effort complémentaire que représente l'initiative «12% – Baisse d'impôts pour tous» se limite à près de **2%** du budget global de l'État. Le Canton va continuer d'engranger des hausses de revenus chaque année. Ce n'est pas aux contribuables de payer la note des dépenses excessives, qui augmentent plus vite que les recettes, des gaspillages et des dysfonctionnements à répétition régulièrement mis en lumière.

«**L'initiative vise vraiment l'ensemble des contribuables.**»

VRAI! L'initiative «12% – Baisse d'impôts» soulagera TOUS les contribuables vaudois, qui souffrent de la lourdeur de la charge fiscale du canton de Vaud, l'une des plus élevées de Suisse. Une famille avec deux enfants peut payer près de deux fois plus d'impôts cantonaux qu'à Zurich.

«**C'est le meilleur moyen de redonner du pouvoir d'achat à la classe moyenne.**»

VRAI! Dans le budget des ménages, les charges obligatoires peuvent souvent faire l'objet d'aides étatiques ciblées, selon les critères applicables. Rien de tel pour l'impôt: dès qu'on gagne assez pour en payer, aucune échappatoire. Or le poids de l'impôt est anormalement élevé dans le canton de Vaud. Baisser l'impôt cantonal, c'est la mesure la plus simple et la plus immédiate pour redonner du pouvoir d'achat aux contribuables de la classe moyenne.

«**Ce sera bénéfique pour l'économie locale et la compétitivité du canton.**»

VRAI! Face à la hausse du coût de la vie et aux taxes qui pèsent fortement sur les ménages, l'économie locale souffre. Une baisse équitable de 12% de la charge fiscale excessive qui pèse sur les contribuables vaudois donnera une vraie bouffée d'oxygène à notre économie locale. Ce cercle vertueux profite à toute la communauté et stimule l'emploi.

Argumentaire

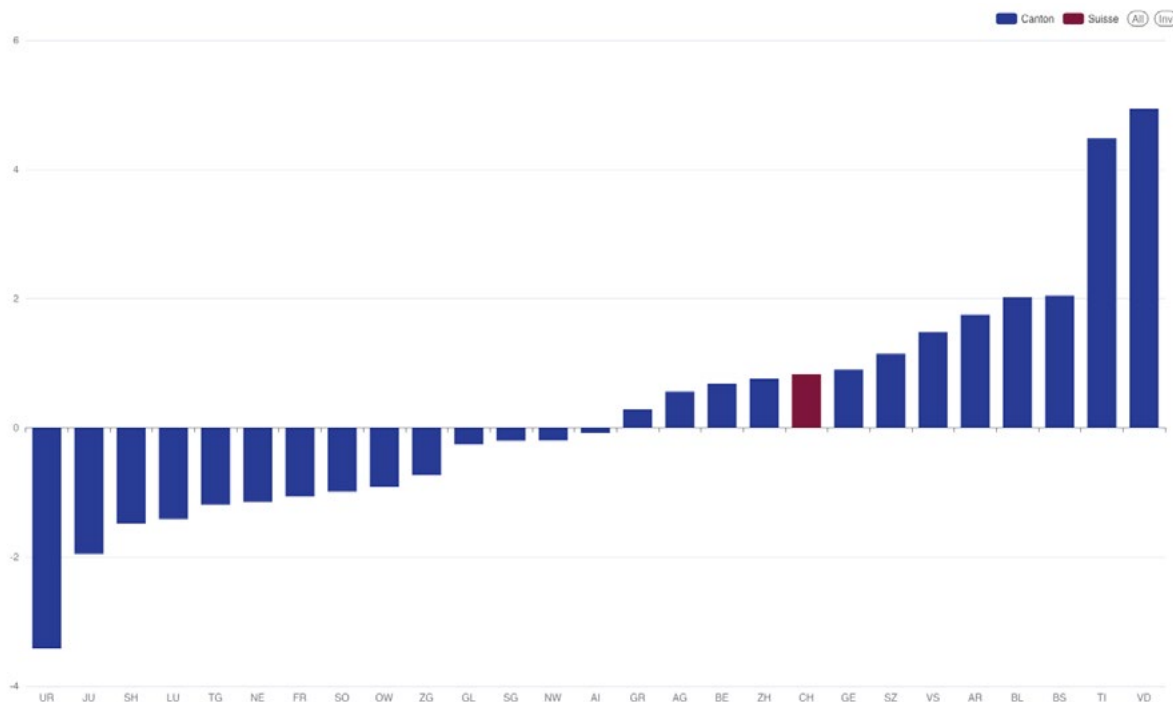
1 En près de 20 ans, Vaud est le canton suisse qui a le plus accru sa charge fiscale sur ses contribuables

Ce ne sont pas les porteurs de l'initiative qui l'affirment, mais les chiffres officiels: selon l'Administration fédérale des finances, depuis 2008, Vaud est le canton suisse qui a le plus accru sa pression fiscale sur ses contribuables.

Alors que les revenus encaissés par l'État de Vaud ne cessent de croître chaque année, il est plus que temps de corriger le tir et de redonner enfin du pouvoir d'achat aux Vaudoises et aux Vaudois!

Oui à une baisse d'impôts juste et équitable de 12% pour tous!

Evolution de l'exploitation du potentiel fiscal des personnes physiques par canton (variation en points de pourcentage)



Source: Administration fédérale des finances, 2026

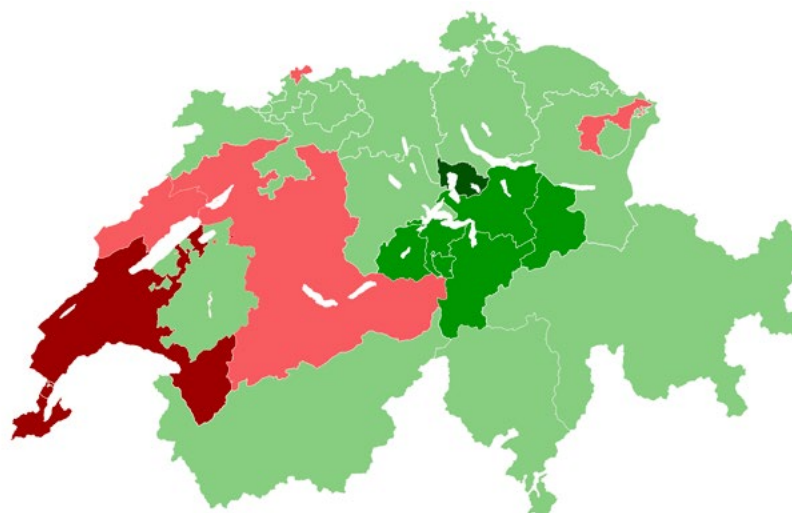
2

On paie près de deux fois plus d'impôts sur Vaud qu'à Zurich

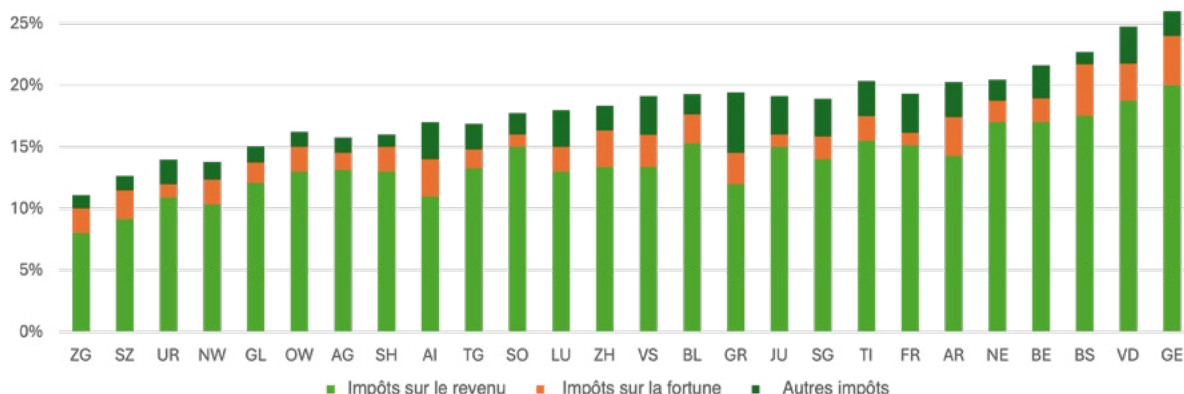
Les comparaisons cantonales sont claires: pour une famille avec deux enfants dont les deux parents travaillent et disposent d'un revenu cumulé de CHF **125'000**, la facture fiscale cantonale peut être près de deux fois plus élevée qu'à Zurich. **Cette énorme différence ne trouve aucune justification légitime.**

On ne parle pas de Schwytz ou de Zoug, mais bien de Zurich, le canton le plus peuplé de Suisse, dont les enjeux et les conditions cadres (hôpitaux, écoles, transports, culture, sport, filet social, etc.) sont comparables au Canton de Vaud.

Vaud est cher, très cher, trop cher pour ses contribuables, trop cher pour la classe moyenne qui n'a aucun moyen d'échapper à cette fiscalité punitive, et qui ne reçoit pas des prestations significativement plus importantes que des cantons comparables comme Zurich ou Berne.



Exploitation du potentiel fiscal des personnes physiques par canton et catégorie de recettes (en pourcentage)



Source: Administration fédérale des finances, 2026

Loin de ruiner l'État, l'initiative «12% - Baisse d'impôts pour tous» permettrait de désamorcer la pression exercée sur les contribuables. L'État lui-même le reconnaît: Vaud resterait relativement cher, mais redonnerait un peu de pouvoir d'achat à ses citoyennes et citoyens. Cela montre que **l'initiative est modérée et ne constitue pas une révolution, mais un juste retour des choses.**

Oui à une baisse d'impôts juste et équitable de 12% pour tous!



3

Le pouvoir d'achat des Vaudoises et des Vaudois est sous pression

Les dépenses des ménages ne cessent d'augmenter. Primes, transports, denrées alimentaires, logement, assurances, énergie... Comme ces dépenses, l'impôt fait partie des charges sur lesquelles les individus n'ont aucune prise – et aucun soutien, contrairement aux systèmes de plafonnement des primes LAMal ou des subventions au logement. Vaud est, sans surprise, le canton où la progression fiscale est la pire en comparaison intercantonale dans quasiment toutes les catégories.

L'impôt est la seule charge qui dépend exclusivement de l'État. Rééquilibrer la charge fiscale cantonale qui pèse sur les contribuables vaudoises et vaudois, qui subissent une pression fiscale excessive, à travers une baisse d'impôts de 12%, c'est juste et équitable.

Une vraie baisse d'impôts, identique pour tous, appliquée immédiatement, redonnera une bouffée d'oxygène et un peu de pouvoir d'achat. Tous les contribuables sont concernés. Et les études économiques¹ le montrent: un tel allègement sera aussi bénéfique à l'économie locale, aux commerces de proximité, à la vie communautaire. **Une baisse d'impôts pour tous est un investissement intelligent dans la vie quotidienne! Il faut donc voter OUI à l'initiative «12% - Baisse d'impôts pour tous».** Appuyée par plus de 28'000 signatures valables, elle est la seule solution pour permettre d'améliorer rapidement la situation des Vaudoises et des Vaudois. Il est temps de redonner du pouvoir d'achat aux Vaudoises et aux Vaudois!

Oui à une baisse d'impôts juste et équitable de 12% pour tous!

4

L'État de Vaud voit ses revenus augmenter d'année en année, et possède des importantes réserves liquides

En vingt ans, **les recettes fiscales vaudoises des personnes physiques ont augmenté de 60%**. Et la tendance va continuer, mécaniquement: l'accroissement de la population garantit à l'État des revenus supplémentaires des contribuables physiques chaque année. Et ses réserves liquides sont élevées.

Grâce aux contribuables, le Canton a pu effacer ses dettes des années 1990 et accumuler d'importantes réserves liquides. Celles-ci dépassent les 3,2 milliards et les revenus de l'État ont augmenté de 382 millions entre 2023 et 2024 et carrément 727 millions en 2025 par rapport à 2024.

Pendant longtemps, l'État de Vaud a continué de percevoir des impôts au-delà de ce dont il avait besoin pour son fonctionnement. Il en a résulté des bénéfices importants durant une quinzaine d'années (bénéfice total durant cette période: plus de 6 milliards).

Le Canton n'a donc pas un problème de revenus – la Présidente du Conseil d'État le dit publiquement (ici). Mais il ne maîtrise pas ses dépenses, qui augmentent plus vite que les recettes. Ce n'est pas aux contribuables qui s'acquittent chaque mois sans discuter de leurs tranches d'impôts, qui se lèvent chaque matin pour travailler dur, ou qui ont travaillé toute leur vie, de subir la hausse incontrôlée des dépenses de l'État. Comme les ménages, ce dernier doit apprendre à maîtriser ses charges, au lieu d'imposer une fiscalité punitive, la plus lourde juste après Genève.

¹ 9^e étude fiscale, CCIG; étude OFCE, 02/22; étude OCDE politique sociale 2024



Afin d'améliorer concrètement et rapidement la situation de l'ensemble des contribuables vaudois, l'initiative «12% - Baisse d'impôts pour tous» demande un effort financier très supportable, puisqu'il correspond à 2% du budget annuel de l'État. Les contribuables ont besoin de cette baisse d'impôts de 12%, la compétitivité du canton s'en trouvera renforcée et le canton peut se le permettre en pourchassant les dysfonctionnements, les derniers mois ayant été révélateurs en la matière.

Oui à une baisse d'impôts juste et équitable de 12% pour tous!

5

L'État de Vaud peut arrêter d'assommer ses contribuables sans réduire ses prestations

C'est une réalité: l'impact d'un oui à l'initiative 12% - baisse d'impôts pour tous est parfaitement absorbable par les comptes de l'État de Vaud. Sa conséquence directe représente environ **2% sur un budget total de 12,6 milliards!**

6

La compétitivité du Canton profite à toute la population

La compétitivité du Canton de Vaud n'est pas un mot marketing pour les économistes. C'est un **facteur essentiel de la prospérité des Vaudoises et des Vaudois**. Et aujourd'hui plus que jamais, la fiscalité des personnes physiques y joue un rôle déterminant.

En effet, le Canton de Vaud va devoir appliquer les taux d'imposition des entreprises dictés par les accords de l'OCDE, dont la Suisse fait partie. Cela va réduire l'attractivité comparative du Canton par rapport aux pays voisins. Maintenir une fiscalité élevée des personnes physiques affaiblit encore plus notre situation en comparaison internationale et intercantonale. Il est indispensable de revoir notre politique dans l'intérêt des contribuables et du tissu économique en général. Réformer l'imposition des personnes physiques représentera un levier important pour la compétitivité de notre Canton, à même d'éviter un appauvrissement des contribuables, le départ de ceux qui peuvent se le permettre ou des délocalisations d'entreprises en raison du poids des taxes et impôts frappant les collaborateurs ou leurs dirigeants.

Moins d'impôts signifie en effet plus de dépenses de consommation, plus de dépenses de recherche et développement, davantage de dépenses et d'investissements des ménages pour la transition vers la durabilité et l'efficacité énergétique, la création ou le maintien d'emplois, toutes mesures qui, à leur tour, génèrent de nouvelles rentrées. **Il s'agit de déclencher ce cercle vertueux.**

Oui à une baisse d'impôts juste et équitable de 12% pour tous!

7 L'économie locale a besoin du pouvoir d'achat des Vaudois

Face à la hausse du coût de la vie et aux taxes qui pèsent très – trop – fortement sur les ménages, l'économie locale souffre. La vie est difficile pour de nombreux artisans, commerçants, cafetiers-restaurateurs, toutes celles et tous ceux qui animent la vie locale. Dans ce contexte, une baisse équitable de 12% de la charge fiscale énorme qui pèse sur les contribuables vaudois donnera une vraie bouffée d'oxygène à notre économie locale.

Ce sont autant de francs qui pourront être dépensés dans l'économie locale: un repas au restaurant, des achats de proximité, des activités en famille. Ce cercle vertueux profite à toute la communauté et stimule l'emploi.

Baisser les impôts, c'est investir dans la vie quotidienne et dans la vitalité de l'économie vaudoise. Oui à une baisse d'impôts de 12% pour tous!

8 Une initiative simple, efficace et facile à mettre en œuvre

Contrairement à d'autres promesses de réformes, l'initiative «12% - Baisse d'impôts pour tous» a le mérite d'être simple et facile à mettre en œuvre. Cette baisse équitable ne nécessite qu'un seul changement légal et entrera en vigueur dès l'année qui suit la votation. **Pas de fausses promesses, une proposition concrète et immédiate.**

Si l'on prend l'exemple d'un contribuable qui, selon le barème cantonal, doit payer 10'000 francs d'impôt, donc 15'500 francs d'impôt cantonal après application du coefficient qu'applique le Canton et qui augmente la charge fiscale, l'application de la réduction de 12 % s'effectuera sur les 15'500 francs. Le calcul sera donc le suivant:

Impôt cantonal selon barème	CHF 10'000.-
Coefficient 155%	+5'500.-
Total intermédiaire	CHF 15'500.-
Réduction 12%	-1'860.-
Impôt dû après l'acceptation de l'initiative	CHF 13'640.-

Oui à une baisse d'impôts juste et équitable de 12% pour tous!

9 Des prestations préservées, des dépenses maîtrisées

L'initiative propose de redonner du pouvoir d'achat à la classe moyenne en soulageant les contribuables. Cet objectif est une priorité et l'État doit se donner les moyens de le réaliser. Le Canton de Vaud est celui où la pression fiscale a le plus augmenté depuis 20 ans, il dispose de 3,2 milliards de réserves liquides et doit également gagner en efficience dans ses politiques publiques. **C'est donc le bon moment pour baisser les impôts** – même si le gouvernement dit systématiquement le contraire, depuis des années...

On ne peut pas opposer les baisses d'impôts d'un côté et les coupes dans le service public de l'autre. L'exécutif a bien d'autres leviers et il est de sa responsabilité de les mettre en œuvre.



Il peut, notamment, pourchasser les dysfonctionnements au sein de son administration. Travail en silo, mauvaise gestion des projets informatiques, dysfonctionnements dans de nombreux domaines (santé, en particulier), inflation des structures de communication, dépenses somptuaires, gaspillages, les exemples sont nombreux.

C'est la responsabilité du Conseil d'État de faire en sorte que les finances publiques soient bien tenues. Ce n'est pas aux contribuables de payer la note, et à personne d'autre de trouver les bonnes solutions pour une maîtrise des dépenses publiques.

Oui à une baisse d'impôts juste et équitable de 12% pour tous!

10

Les recettes des communes vaudoises ne sont pas touchées

Les communes vaudoises assument, depuis des décennies, de nombreuses charges, imposées par le Canton, en particulier dans le domaine social. Beaucoup d'entre elles se trouvent aujourd'hui sous pression financière, alors même que le Canton, lui, a accumulé des milliards de francs de fonds propres.

La nouvelle péréquation financière intercommunale récemment introduite constitue un pas dans la bonne direction mais n'apporte pas de solution miracle pour les communes, qui sont toujours soumises à une forte pression financière.

L'initiative vise exclusivement le montant de l'impôt cantonal sur le revenu et la fortune, sans incidence sur les recettes fiscales des communes. Elle répond au constat que les personnes physiques supportent une charge fiscale cantonale particulièrement élevée en comparaison intercantonale.

Le Canton dispose de réserves liquides de près de 3,2 milliards de francs à fin 2025. Les revenus de l'État progressent en outre fortement d'année en année: ainsi, ils ont augmenté de 382 millions entre les années 2023 et 2024 et même de 727 millions entre les années 2024 et 2025.

Ces éléments montrent qu'il n'existe aucune nécessité objective d'envisager un nouveau report de charges sur les communes. Une telle évolution relèverait du reste, comme par le passé, d'un choix politique et non d'une conséquence de l'initiative.

Cette absence d'incidence sur les recettes communales n'est pas le fruit du hasard. L'initiative a été soigneusement conçue pour préserver les finances des communes. Le comité d'initiative, qui réunit plusieurs personnalités exerçant des responsabilités communales, y a veillé. Au demeurant, toute modification des équilibres financiers entre le Canton et les communes devrait être approuvée par une majorité du Grand Conseil et pourrait, cas échéant, être contestée par référendum. **L'initiative se concentre sur l'impôt cantonal uniquement, car c'est là que se trouve la clé d'une fiscalité moins punitive.**

Oui à une baisse d'impôts de 12% juste et équitable pour tous!

Les 6 raisons de voter OUI à une baisse d'impôts de 12% pour tous juste et équitable

VOTER OUI LE 27 SEPTEMBRE, C'EST...

1. Faire baisser une charge fiscale excessive

2. Arrêter de payer jusqu'à 2x plus d'impôts qu'à Zurich

3. Retrouver du pouvoir d'achat

4. Faire vivre l'économie locale

5. Encourager l'État à maîtriser ses dépenses

6. Préserver les recettes fiscales des communes

initiative
12%



initiative12.ch